

<http://ugtg.org/spip.php?article2279>



Conflit social à Pôle emploi

- La Centrale UGTG -



Date de mise en ligne vendredi 18 novembre 2016

Copyright © UGTG.org - Tous droits réservés

Malgré les concessions faites par les organisations syndicales UGTG et CGTG, notamment :

- ▶ Priorisation des principales revendications relatives aux 4 thèmes (dispositifs opérationnels, conditions de travail, effectifs, carrières des agents)
- ▶ Acceptation d'un calendrier de poursuite des négociations des autres points de la plate-forme de revendications
- ▶ Recrutements en CDD dans un premier temps d'agents qui seront CDIés progressivement,
- ▶ Suspension du mouvement de grève dès signature d'un protocole d'accord

La grève entamée depuis le 18 octobre entre aujourd'hui vendredi 18 novembre dans son 32ème jour.

Les négociations achoppent depuis plus 72 heures sur les retenues sur salaires des jours de grève.

Cette prolongation est due, uniquement à la volonté de la direction de faire porter le prix et le poids du mouvement de grève, uniquement aux salariés grévistes, alors que de nombreux points relèvent purement et simplement de l'application du Code du Travail, de la Convention Collective et du référentiel des métiers du Pôle emploi.

Les organisations UGTG et CGTG constatent et déplorent la volonté de la Direction Régionale de Pôle emploi Guadeloupe de faire perdurer ce conflit qui aurait déjà pu connaître son dénouement depuis plusieurs jours.

Pour l'UGTG

Patricia PIOCHE

0690 696708